



CONSIGNES ENTRAINEURS

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL POUSSINS

DIMANCHE 31 MAI 2026

PALAIS DES SPORTS ET GYMNASSE RENE HARDIN

RUE AUGUIOT – VILLEFRANCHE SUR SAONE

1

1. Remplir la feuille du CONTROLE DES LICENCES (sur le site du CD Rhône). Vos gyms doivent être inscrites **dans l'ordre alphabétique**.
2. Numérotez vos gyms avec un marqueur sur le poignet droit.
3. Lorsque vous arrivez et que toutes vos gyms sont là, passez au secrétariat pour vous faire pointer et récupérer votre dossier de compétition.
4. Passez au CONTROLE DES LICENCES. Il se fera au même endroit pour toutes les catégories. Ranger vos gyms par ordre de numéro avec leur licence à la main. Présenter votre dossier de compétition aux personnes du CONTROLE DES LICENCES. **Aucune licence sans photos ne sera acceptée, la gym ne pourra pas concourir.**
5. L'échauffement corporel se fera en dehors du plateau de compétition.
6. Prenez un programme avec vous si vous ne connaissez pas les mouvements pour le souffler à vos gyms.
7. Pour les P1, P2 et P3 la compétition se fera au Palais. Il y aura 3 pistes de sol, 3 tables de saut, 3 poutres et 2 barres. Sur chaque agrès il y aura 2 postes de juges.
 - a. **ATTENTION NOUVEAUTE** : L'équipe va passer en ½ groupe. Si j'ai 24 gyms dans mon équipe, la moitié de mon équipe va s'échauffer puis passer notée. Puis ce sera au tour des 12 autres de s'échauffer et de passer notée.
 - b. **REPARTITION DES GYMS** : vous n'êtes plus obligé de répartir vos gyms en fonction des degrés qu'elles font mais en fonction du nombre de gyms que vous avez. Chaque poste de juges doit noter le même nombre de gymnastes. Par exemple : si vous avez 24 gyms. Vous divisez votre nombre de gyms par 2. Les 12 premières seront réparties comme suit : 2 gyms à chaque poste de juges en table de saut, poutre et sol et 3 gyms à chaque poste de juge en barres.
 - c. **En table de saut** : vous pourrez mettre tous vos 4 à une table et tous vos 5 à une autre si vous le désirez. Mais il y aura la possibilité de faire tous les degrés à toutes les tables.
8. Pour les P4/P5 : toutes les gyms s'échauffent et passent notées ensuite. La répartition doit se faire en nombre égaux sur chaque poste de juges. Vous n'êtes plus obligés de répartir vos degrés sur tous les postes de juges.
9. Préparez votre répartition la veille de la compétition pour ne pas faire perdre de temps à la rotation.
10. Répartissez vos gyms avant d'arriver à l'agrès pour ne pas perdre de temps et ne pas retarder la compétition.
11. Quand vous arrivez à un agrès vous devez donner la feuille de note de l'agrès au secrétaire/responsable d'agrès. Celui-ci veillera à la bonne répartition de vos gyms.
12. Les palmarès :
 - a. DIMANCHE après-midi au palais des sports à 15H00.
13. Le palmarès Formation Physique : les trophées docteur CLOWN seront remis à un représentant de l'association gagnante lors du palmarès.
14. La remise des tirelires docteur CLOWN :

- a. Chaque club amène sa tirelire avant le début de sa compétition à la table du directeur de concours. Dans la mesure du possible, merci de mettre un chèque dans une enveloppe à l'ordre de docteur CLOWN.
- b. La remise du chèque global aux responsables de docteur CLOWN se fera le dimanche lors du palmarès.

15. Les gyms des trois premières équipes de chaque catégorie se verront remettre une médaille.

16. **Les Coupes sont tournantes sur cette compétition. Merci de les rapporter le jour de la compétition.**

17. Les clubs ramenant une Coupe (Palmarès 2025)

P1											
Ordre	Association	Localité	Eq.	Saut	Barres	Poutre	Sol	Ensemble	Pen.	C.	Total
1	HIRONDELLES VILLEFRANCHE	VILLEFRANCHE/SAONE	1	269.05	250.00	248.65	265.65	17.90	0		1051.25
2	CRAN DE TASSIN	TASSIN	1	254.55	226.00	231.50	247.10	18.40	0		977.55
3	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	1	251.65	228.40	228.65	243.70	17.60	0		970.00

P2											
Ordre	Association	Localité	Eq.	Saut	Barres	Poutre	Sol	Ensemble	Pen.	C.	Total
1	FAUVETTES DES PIERRES DOREES	BOIS D'OINGT	1	224.75	200.45	203.45	214.20	18.10	0		860.95
2	ST LOUIS-RUCHE DE FONTAINES S/SAONE	FONTAINES S/SAONE	1	224.05	196.55	202.75	206.75	18.20	0		848.30

P3											
Ordre	Association	Localité	Eq.	Saut	Barres	Poutre	Sol	Ensemble	Pen.	C.	Total
1	CRAN DE TASSIN	TASSIN	1	214.80	201.65	201.35	211.00	16.90	0		845.70
2	CERCLE BELLECOMBE LYON	LYON	1	212.90	194.00	200.85	211.65	17.50	0		836.90
3	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	1	201.35	186.10	189.90	194.45	14.90	0		786.70

P4											
Ordre	Association	Localité	Eq.	Saut	Barres	Poutre	Sol	Ensemble	Pen.	C.	Total
1	ETINCELLE DE VERNAISON	VERNAISON	1	107.55	97.05	95.90	106.60	17.80	0		424.90
2	LYON - P.E.S.D.	LYON	1	101.65	86.80	96.05	101.55	17.30	0		403.35
3	EXCELSIOR DE CHAPONOST	CHAPONOST	1	97.80	91.80	92.40	99.40	17.10	0		398.50

Les détenteurs du Trophée docteur CLOWN doivent le ramener également :

CATEGORIE P1, P2 et P3 : les Bleuets de THURINS

CATEGORIE P4/P5 : Etincelle de VERNAISON

